

ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.P.E.

03 OCTOBRE 2006

Ordre du jour :

1. Bilan moral 2005/2006
2. Bilan financier 2005/2006
3. Election du nouveau bureau pour 2006/2007

La séance est ouverte par Monsieur Patrick HERVE, Président sortant de l'A.P.E., en présence des membres du bureau, de 12 parents d'élèves et de Mme CAILLE, directrice de l'école maternelle et de Mme DEGEORGES, professeur de maternelle.

Mme GAMES, directrice de primaire, et Mme PEY, professeur de maternelle sont excusées.

Petit rappel sur le rôle de l'A.P.E. (association des parents d'élèves) :

Il s'agit d'une association type loi 1901 à but non lucratif. Elle permet de collecter de l'argent pour les enfants du groupe scolaire Saint Simond grâce à l'organisation de différentes manifestations.

L'argent gagné permet de participer au financement de certaines activités scolaires (sorties ou achat de matériel).

Cela permet ainsi de réduire la participation financière demandée aux familles lors des sorties scolaires.

1. BILAN MORAL :

L'A.P.E. a organisé 7 activités au cours de l'année 2005/2006 :

➤ **PETIT-DEJEUNER**

La 1^{ère} opération a tout d'abord été festive :

Après avoir voté pour les listes du conseil d'école, les parents ont eu l'occasion de venir manger une viennoiserie et boire une boisson chaude.

Cette action, menée depuis 3 ans, rencontre toujours un grand succès et cela permet au nouveau bureau de « prendre la température », de rencontrer des parents adhérents ou pas...

La dépense s'élève seulement à 50 euros et n'est donc pas trop coûteuse pour l'association.

➤ **BRADERIE JOUETS ET TOUT POUR L'ENFANT**

Cette opération a été réalisée fin novembre. Le but était de permettre aux enfants de vendre leurs jouets pour se faire un peu d'argent. Les parents ont pu également vider leur grenier pour vendre quelques vêtements pour enfants...

Il y a eu de nombreux exposants mais peu de visites. Les personnes ont toutefois été satisfaites de leurs ventes. La majorité des personnes présentes venaient de l'extérieur, informées par des affiches ou de la publicité sur les voitures.

Cette action nécessite peu de préparation : un courrier à la préfecture pour l'ouverture de bar, l'achat de boissons et ingrédients nécessaires à la pâte à crêpes ainsi que la collecte des fonds (réservation des stands, vente boissons, gâteaux et crêpes).

➤ **VENTE DES CALENDRIERS**

La préparation des calendriers a été réalisée courant novembre. La maquette a été réalisée par Bruno CORBIERE, le vice-président de l'A.P.E.

Très optimistes quant au succès de notre calendrier représentant notre école, nous avons commandé 400 calendriers par le biais d'INITIATIVE mais seuls 180 ont été vendus !!!

Nous avons pu retourner 120 calendriers au fabricant ce qui nous a permis de ne pas être dans le rouge et de faire un petit bénéfice...

En effet cela permet à peine de payer 1/3 d'un bus lors d'une sortie.

Si cette idée était reprise, le concept serait à retravailler et peut-être à réaliser plutôt vers septembre-octobre...

➤ **CHOCOLATO**

La vente des cartons de Noël a commencé début décembre. Chaque carton comportait 10 cases à 1.20 euro.

Le gagnant remportait un ballotin de chocolat de 330g de la boulangerie Vimbert à Aix les Bains. Cela permet ainsi de faire plaisir aux parents comme aux enfants.

Depuis 4 ans, nous nous efforçons d'offrir un service de qualité et non de « taxer » simplement les parents.

Il y a eu environ 140 cartons vendus.

Il est déjà arrivé qu'une famille vende jusqu'à 9 cartons. En effet, ce n'est pas toujours une famille pour un carton.

Le travail à fournir pour cette manifestation est conséquent mais cela paie.

Il faut en effet prendre contact pour l'achat des ballotins, estimer la quantité qui sera vendue, réaliser un courrier explicatif, distribuer les cartons et collecter l'argent... puis réaliser le tirage au sort.

Nous remercions d'ailleurs le corps enseignant qui s'occupe du collage, de la distribution et de la collecte de l'argent.

➤ **OPERATION BULBES DE PRINTEMPS**

Il s'agit également d'une nouveauté afin de permettre une multi-activité comme demandés par les parents.

Cette opération a duré environ 3-4 semaines.

Par le biais d'INITIATIVE (www.initiative.fr), nous avons reçu un kit d'affichages ainsi que des catalogues à distribuer avec bons de commande inclus. Les maîtresses ont remis les catalogues aux élèves et nous en avons également déposé dans les boîtes aux lettres du quartier.

La commande a ensuite été réalisée sur internet et nous avons reçu quelques 17 cartons. Vous avez ensuite reçu vos commandes dans des sacs prévus à cet effet 3 jours après.

Nous avons réalisé une bonne vente qui nous a permis de recevoir en cadeau un lecteur DVD.

➤ **SOIREE DANSANTE A BRISON ST INNOCENT**

Cette soirée a pour but de permettre aux parents d'élèves du groupe Saint-Simond de se connaître.

Lorsque nous avons décidé de réaliser ce type de soirée il y a 4 ans, le but n'était pas lucratif mais juste d'équilibrer les dépenses et les recettes. Nous réussissons toutefois à réaliser maintenant un petit bénéfice.

Nous réalisons chaque année une soirée à thème. L'an dernier, ce fût les poissons, cette année, le thème était le printemps.

La préparation des fleurs en crépon a tout de même pris 60 heures à deux pour être réalisée.

Cela a ainsi permis à 160-170 personnes, adultes et enfants confondus, de se retrouver autour d'une tartiflette et de danser à la salle des fêtes de Brison Saint-Innocent.

La mise en place de la salle (table, décoration, ballon) et le service ont nécessité la participation de nombreux parents d'élèves que nous remercions.

Nous avons à nouveau fait appel au groupe BADMIC pour la musique.

Un jambon offert par le traiteur VACAVANT a été soumis à la pesée contre 1 euro de participation.

A l'arrivée des personnes présentes, un apéritif a été offert.

De plus en courant de soirée, un tirage aux sorts sur les tickets d'entrée a été réalisé à titre gracieux et a permis à un adulte de recevoir le lecteur DVD (gagné précédemment pendant l'opération des bulbes de printemps). Un adolescent a reçu une trottinette électrique offerte par M. PEREIRA, de la cave aixoise, qui nous a vendus vins, kir et champagne de qualité à des tarifs très intéressants.

Pour finir un enfant a reçu 1 mètre de crayons et feutres de coloriage.

➤ **DOUBLE KERMESSE**

Cette année a été un peu particulière. En effet la kermesse a été prévue en mai afin de permettre aux enfants de CM2 d'être présents car ils partaient en classe de mer au mois de juin.

Toutefois le jour J, nous avons déchanté car il s'est mis à pleuvoir pendant que l'A.P.E. offrait l'apéritif traditionnel.

Nous avons toutefois pu réaliser 215 repas comme prévu grâce à la patience des personnes présentes ainsi que des papas et mamans qui nous ont aidé à préparer les repas sous des bâches puis à les servir. Le repas se fit donc sous le préau.

La vente des enveloppes a également très bien fonctionné ainsi que la vente des gâteaux et boissons.

Après ce fiasco météorologique, nous avons décidé de reporter la kermesse au mois de juin pour le plus grand bonheur des enfants. En effet la kermesse liée à la fête de l'école reste dans le cœur de nos enfants la fête de fin d'année. Elle a donc eu lieu comme les années précédentes après le spectacle des enfants.

17 stands ont été mis en place dont un stand de peinture tenu par Mmes CAILLE et SAGHINI. Nous avons également renouvelé le stand gâteaux, buvette et crêpes.

Nous remercions d'ailleurs les parents qui ont répondu présents pour réaliser des gâteaux pour les deux kermesses.

De plus, comme l'année précédente, un ticket gratuit a été offert à chaque enfant.

Cette année nous avons également réalisé un lâcher de ballons. Dix cartes nous ont été retournées en provenance d'Allemagne, de Suisse, du Doubs, de Haute-Savoie et de l'Ain.

D'ici peu, nous allons remettre un cadeau aux enfants concernés et un courrier de remerciement avec photo de l'école sera envoyé aux personnes ayant répondu.

Cette manifestation implique un gros investissement financier (environ 1000 euros de commande), de personnes et de temps (mise en sachet des lots, installation des stands, recrutement des personnes pour les stands...) mais nous y attachons une grande importance.

La Présidente

la Secrétaire

2. BILAN FINANCIER

L'adhésion à l'association s'élève à 8 euros par famille (et non par enfant) et n'est bien sûr pas imposée. Pour cette année, 81 familles ont adhéré contre 45 familles il y a 4 ans. Cela représente donc 648 euros de cotisations. Cette cotisation permet aux parents de participer, d'adhérer.

Cela permet à l'A.P.E. de couvrir en partie les frais de fonctionnement (timbres, papiers, photocopie, avance d'argent, pot des bénévoles, galettes des rois, assurance...). Cette année, ils se sont élevés à 557.60 euros grâce à des petits trucs nous permettant entre autre de faire des photocopies à moindre coût...

La kermesse a rapporté un bénéfice net de 1 004 euros environ (une grande partie vient des repas) ce qui permet de refaire le fond de caisse de départ.

Quant au bénéfice de la soirée, il s'élève à 647.39 euros (160-170 personnes). Le but premier de cette manifestation est de prendre le temps de se rencontrer autour d'un bon repas.

Pour les bulbes de printemps, le bénéfice s'élève à 248.26 euros.

La braderie a permis de récolter 194.87 euros ce qui est peu pour l'investissement de temps (9h-18h).

Pour le chocoloto, environ 140 cartons ont été vendus, soit un gain net de 987.77 euros.

En ce qui concerne les calendriers, ils ont rapporté 199 euros à l'association.

Nous tenons à informer qu'il est possible de consulter le cahier des comptes de l'association sur demande.

En ce qui concerne la redistribution, 615 euros ont été utilisés pour offrir en intégralité le spectacle de Noël aux enfants de maternelle et de primaire. En effet, une participation aux parents est demandée pour les sorties et spectacles courant d'année...mais l'association offre aux enfants Noël.

Au total 2840.70 euros ont été distribués au groupe scolaire.

Chaque école a reçu une somme quasi équivalente selon les demandes réalisées :

1368.50 euros pour la maternelle

1472.20 euros pour la primaire

3. ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Le bureau de l'année 2005/2006 démissionne dans son intégralité comme cela est prévu par la loi 1901 lors de l'Assemblée Générale.

Nous attendons des propositions de reprise. Si l'association n'était pas reprise, nous avons décidé de la mettre en sommeil afin d'éviter de la dissoudre car il est extrêmement complexe de recréer une association (statuts, pas de fonds de roulement...)

Cette mise en sommeil peut-être dangereuse à long terme donc mieux vaut l'éviter. Si personne ne se présente, le bureau démissionnaire reste mais est inactif, il est juste garant des comptes..

Il faut donc 4 personnes au minimum, 6 au maximum pour recréer un bureau d'après les textes.

Il sera composé d'un (ou d'une) président(e), d'un (ou d'une) vice-président(e), d'un (ou d'une) trésorier(e) et d'un (ou d'une) secrétaire.

L'ancien bureau est tout à fait disposé à aider le nouveau bureau à se mettre en place et à profiter de leurs expériences.

Un temps de réflexion est laissé aux personnes présentes afin de réfléchir à la création d'un bureau ou pas.

Le nouveau bureau est composé de :

- ❖ Sophie COMBAZ, maman d'un enfant en moyenne section
- ❖ Annabelle IZAMBARD, maman d'un enfant en moyenne section
- ❖ Franck IZAMBARD
- ❖ Véronique MATWIJW, maman d'un enfant en petite section et en grande section
- ❖ François BADET, papa d'un enfant en primaire
- ❖ Sylvia TRAUILLÉ, maman d'un enfant en moyenne section et d'un enfant en CP

Après diverses questions, la séance est levée par le Président et le pot de l'amitié est offert aux personnes présentes.

La Président

la Secrétaire